



## SAISON 2023 - DOSSIER DE CANDIDATURE ACCUEIL D'UNE CLASSIFICATION AFPC



**Dossier complet à renvoyer par mail AVANT le vendredi 16 décembre 2022 !**

Adresse mail de destination : [connemara.france@wanadoo.fr](mailto:connemara.france@wanadoo.fr)

Un dossier complet est constitué :

- des 4 pages ci-dessous dûment complétées, datées et signées
- de quelques photos des infrastructures (en bonne qualité)

Une réponse vous sera communiquée au plus tard fin janvier 2023, après étude de toutes les demandes et délibération du Conseil d'Administration de l'AFPC.

### À PRÉVOIR - CAHIER DES CHARGES

- Un espace fermé de taille suffisante pour que les poneys puissent évoluer en liberté, c'est-à-dire :
  - . un Rond d'Havrincourt ou un manège fermé ou une carrière fermée
  - . de dimension 20 x 40 maximum.
  - . avec sol stable (en sable, copeau, bout de cuir etc.) et arrosé si besoin.
- Un espace administratif pour le secrétariat avec une table, des chaises, des prises de courant.
- Un espace pour les véhicules type « parking »
- au minimum 2 bénévoles « aides » pour accueillir les participants et encadrer les poneys pendant les épreuves, notamment, pour les classifications des mâles :
  - mettre en place le dispositif de saut avant l'épreuve, qui sera validé par les juges officiels de l'AFPC.
  - aider les poneys à sauter pendant l'épreuve
  - ramasser, monter, descendre les barres pendant l'épreuve, et démonter le dispositif après l'épreuve.
- 4 chambrières minimum
- L'organisation d'une buvette et la proposition de repas sont les bienvenues.

### EN PLUS POUR LES CLASSIFICATIONS DES MÂLES

- 10 barres minimum en bon état et de couleur.
- 4 chandeliers au moins, en bon état, sans déféctuosité.
- 8 cuillères au moins

A .....

Le.....



## AFPC - ASSOCIATION FRANÇAISE DU PONEY CONNEMARA

: 06 99 85 29 75 -

: [connemara.france@wanadoo.fr](mailto:connemara.france@wanadoo.fr) -

Site : [www.connemara-france.com](http://www.connemara-france.com)

Signature précédée de la mention : “lu et approuvé”

### À SAVOIR :

- L'AFPC organise **trois types de classifications** qui sont toutes publiques (ouverture des engagements pour tout le monde) :
  - Type A. La classification organisée lors du National AFPC (fin août) est toujours maintenue.
  - Type B. Les classifications organisées à l'occasion de chaque concours régional Connemara organisé par une association régionale agréée Connemara. S'il n'y a pas d'association agréée dans la région, il pourra être envisagé d'organiser une classification en partenariat avec une Association régionale d'éleveur (ARE).
  - Type C. Les classifications accueillies par des adhérents
- Les classifications accueillies par des adhérents sont **ouvertes exclusivement aux femelles**. La classification des mâles est possible uniquement lors des classifications de type A et B. Aucune dérogation ne sera acceptée.
- Pour les classifications de type B et C, **un minimum de 10 poneys/ponettes engagés** *via shf.eu* est obligatoire pour que la classification ait effectivement lieu. A défaut, l'événement sera annulé et les engagements remboursés.
- L'AFPC missionne une équipe officielle composée de 2 juges et de 1 secrétaire. Cette équipe vient avec une toise et un lecteur de puce. Les frais de missions de cette équipe sont pris en charge par l'AFPC, sur présentation d'une note de frais et selon la politique de l'association.
- Les coûts éventuels liés à l'accueil d'une classification AFPC de type C sont à la charge de l'adhérent accueillant.  
Dans le cadre d'une classification de type B, l'AFPC prend en charge le coût de location du Rond d'Havrincourt après validation, par le Conseil d'Administration de l'AFPC, d'un devis raisonnable et sur présentation d'une facture.
- Ouverture des engagements par l'AFPC, dès le mois de mars, sur la plateforme shf.eu.  
Tarifs des engagements pour les classifications : femelles 40€ / mâles 80€.
- Clôture des engagements 15 jours avant la date du concours (ou à la date définie sur l'outil SHF).  
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation d'un engagement après la date de clôture des engagements.
- Les poneys présentés en classification doivent être classifiables, conformément aux dispositions des règlements des Livres Généalogiques français des poneys Connemara et COPB (page 3 et suivantes des règlements consultables sur le site de l'AFPC au lien suivant :



## AFPC - ASSOCIATION FRANÇAISE DU PONEY CONNEMARA

: 06 99 85 29 75 -

: [connemara.france@wanadoo.fr](mailto:connemara.france@wanadoo.fr) -

Site : [www.connemara-france.com](http://www.connemara-france.com)

<https://cutt.ly/SYtCoal>) ou en application d'une décision dérogatoire obtenue préalablement auprès de la Commission Studbook de l'AFPC.

Les poneys présentés doivent notamment :

- être âgés d'au moins 2 ans pour les femelles, et d'au moins 3 ans pour les mâles.
- être accompagnés du certificat vétérinaire téléchargeable sur le site de l'AFPC au lien suivant : <https://cutt.ly/oYtCnI0>
- être inscrits au Livre Généalogique français du poney Connemara ou au Livre Généalogique français du poney Connemara Part-Bred (ou en cours d'inscription, sous réserve d'un accord préalable exprès de l'AFPC).

Pour les poneys importés ou avec des parents étrangers, nous demanderons aux engageurs, dans la mesure du possible, de vérifier que leur poney est classifiable c'est-à-dire que ses deux parents sont classifiés en classe 1 ou 2 et de nous fournir les justificatifs associés.

- Les conditions sanitaires applicables aux classifications AFPC sont celles définies dans le règlement du National Connemara et Connemara Part-Bred, page 5 et suivantes, consultables sur le site de l'AFPC au lien suivant : <https://cutt.ly/DYtCeHk>

La vaccination contre la rhinopneumonie est obligatoire, comme celle contre la grippe équine. Le protocole de vaccination contre la rhinopneumonie est consultable sur le site de la SHF au lien suivant : <https://cutt.ly/LYtX76j>

A compter de la saison 2023, chaque poney présenté devra justifier d'un résultat de test HWSD.

A .....

Le.....

Signature précédée de la mention : "lu et approuvé"



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR L'ACCUEIL D'UNE CLASSIFICATION AFPC

*(a remplir en majuscule)*

- Je suis :  Un particulier qui s'engage à prendre une adhésion à l'AFPC courant janvier  
 Une Association Régionale agréée Connemara  
 Une Association Régionale d'Éleveur

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Association** : .....

**E-mail** : .....

**Téléphone fixe** : ..... **Portable** : .....

Adresse personnelle : .....

**Adresse complète de la structure d'accueil proposée** : .....

Je joins à cette demande ..... photos des infrastructures. *(indiquez le nombre)*

Je propose d'accueillir une classification AFPC à l'une des dates suivantes :  
**(au moins 2 dates, entre début mars et fin octobre)**

Date 1 : .....

Date 2 : .....

Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance de l'intégralité des informations contenues dans ce dossier de candidature (y compris les informations consultables en ligne). Je les accepte, m'engage à les respecter et à les faire respecter dans le cadre de la classification que je souhaite accueillir.

A .....

Le.....

Signature précédée de la mention : "lu et approuvé"